

# Un New Deal à la française

par François Ewald

Le Monde 25/11/2000 p. 18

CERTAINS, à la fin de l'été, avaient cru pouvoir enterrer le processus de « refondation sociale » engagé par le Medef avec l'ensemble des organisations syndicales. Pourtant, l'engagement pris par le gouvernement d'agrèer la nouvelle convention Unedic le relance, d'autant plus que, selon les propos du président du Medef, Lionel Jospin en aurait lui-même salué l'opportunité et encouragé la poursuite. Quand le politique avait cru pouvoir faire la loi au social, le chef du gouvernement, par un geste qui fera date, réattribue en quelque sorte le social à la sphère sociale, qui se trouve du même coup confirmée dans une légitimité qu'on avait pris l'habitude de lui contester. Ce peut être un tournant dans l'histoire politique et sociale française, une manière de l'ouvrir sur le XXI<sup>e</sup> siècle.

La première dimension de la refondation sociale est économique. Le processus de refondation sociale cherche à accompagner le nouveau cycle de l'économie. La conviction des refondateurs est que l'on ne peut pas gouverner l'économie d'aujourd'hui, dans les institutions, avec les préoccupations qui ont été celles de l'après-guerre, quand il s'agissait de reconstruire la France, dans le cadre d'une économie nationale fermée, dans la crainte ou l'espoir qu'une révolution viendrait mettre un terme à l'exploitation capitaliste.

Le modèle social de l'après-guerre est obsolète : les salariés se reconnaissent de moins en moins dans ses organisations, dont la représentativité se trouve du même coup contestée ; l'Etat prend une place qui ne les laisse plus respirer. Le processus de refondation vise à accompagner les transformations dans l'économie, non pas pour faire disparaître la sphère sociale mais, à l'inverse, pour la revivifier. La conviction des refondateurs est qu'il faut dépolitiser l'économie et, pour cela, en quelque sorte, la « resocialiser ».

Le défi de la refondation sociale est de savoir si les partenaires sociaux seront capables de cons-

truire le modèle social de la nouvelle économie. C'est évidemment l'intérêt du Medef, qui s'est reconfiguré en 1998. C'est aussi celui de la CFDT, qui, depuis 1995, rêve d'un nouveau « contrat social ». Ce devrait être aussi celui de la CGT, particulièrement préoccupée par le processus de désyndicalisation entraîné par les nouvelles conditions de l'emploi et du travail.

La deuxième dimension de la refondation est sociale. Il s'agit de repenser la protection des salariés dans ce nouveau contexte. Il ne s'agit pas de réduire les protections ni même d'en diminuer le coût par principe. Il s'agit à la fois de rendre les protections existan-

tes plus efficaces et d'organiser celles que rend nécessaires la nouvelle conjoncture du travail. La menace à venir n'est pas tant le chômage que les conditions de l'employabilité.

## Le défi de la refondation sociale est de savoir si les partenaires sociaux seront capables de construire le modèle social de la nouvelle économie

tes plus efficaces et d'organiser celles que rend nécessaires la nouvelle conjoncture du travail. La menace à venir n'est pas tant le chômage que les conditions de l'employabilité.

Du point de vue social, la nouvelle économie peut s'analyser comme une grande machine à redistribuer les risques. En même temps que le modèle fordiste régresse, de nouveaux risques apparaissent, qui sont des risques de l'existence. Quant aux risques sociaux traditionnels, les institutions qui les gèrent n'ont pas été prévues pour traiter leur réalité contemporaine et à venir.

La troisième dimension de la refondation sociale est politique. En plusieurs sens. La refondation, d'abord, est née, avec le financement des 35 heures, d'une crise de la démocratie marquée par la volonté du gouvernement de s'emparer de l'argent public, quelle qu'en soit la source, selon son bon vouloir, au mépris des responsabilités du Parlement et des partenaires sociaux. Le Medef et l'ensemble des syndicats ont refusé ces

pratiques bien peu démocratiques, déjà révélées avec l'affaire de la « cagnotte ». Pendant l'affaire de l'Unedic, on a voulu opposer la légitimité de la démocratie politique face à la démocratie sociale. C'était oublier que la mobilisation de la démocratie sociale trouvait sa source dans une crise de la démocratie politique.

La refondation témoigne encore des impasses auxquelles conduisent un trop profond divorce entre la représentation politique et la représentation sociale. Car ce n'est pas du tout la même chose que la réduction du temps de travail soit obtenue par un processus négocié entre partenaires sociaux ou qu'elle soit imposée par la loi

parce que faisant partie du programme électoral d'une majorité politique. Le politique, à n'en pas douter, a des responsabilités sociales. Mais cela ne l'autorise pas, pour autant, à les mettre en œuvre sans les partenaires sociaux.

Mais la refondation sociale a aussi des enjeux moraux. La crise a profondément démoralisé les Français. La France des « trente glorieuses » a été celle de grandes innovations technologiques où s'exprimaient l'identité des Français : la France, le Concorde, la bombe atomique, la DS, le programme nucléaire, Ariane. Cette France conquérante sort exsangue d'une crise qui a favorisé des sentiments de protection, qui se sont exacerbés en décembre 1995, quand Alain Juppé a voulu engager la réforme sociale. Toute une gauche s'est alors rassemblée dans une volonté conservatrice hostile à tout ce qui pouvait menacer l'extension continue de l'Etat providence, la progression des statuts, le rêve d'une société de fonctionnaires.

Cette France protégée se ferme

sur l'extérieur, pense la fin du travail et voit dans l'innovation quelque chose de superflu ou même de dangereux. Précisément, la refondation sociale a aussi comme enjeu de créer les conditions qui permettront aux Français de renouer avec le risque, l'avenir, le progrès.

La refondation sociale, enfin, porte avec elle une éthique du contrat, de la promesse tenue, de la responsabilité. La refondation sociale exige de la part des partenaires sociaux une vision de l'avenir, et la volonté de s'y engager. Ce n'est pas le moins exigeant pour des organisations dont les cultures s'enracinent loin dans le siècle précédent, quand on pensait révolution et disparition du capitalisme, et se sont développées dans le contexte d'une société industrielle en profonde mutation

La refondation demande beaucoup à ses acteurs : se transformer, conquérir une nouvelle identité qui mobilise leurs adhérents. Mais ce projet, dernière chance pour que les organisations d'employeurs et d'employés soient les organisateurs de la société civile, est condamné si ses protagonistes ne se rejoignent pas sur une commune volonté d'ouvrir l'avenir et de s'y risquer dans une confiance partagée.

En acceptant, contre l'avis de sa propre majorité, le principe de la nouvelle assurance-chômage, non seulement Lionel Jospin a mis un terme aux relations exécrables qui divisaient gouvernement et signataires de la convention, mais il a reconnu le Medef et ses partenaires dans leur volonté réformatrice, et souhaité que se nouent de nouveaux rapports entre société politique et société civile. Ce dimanche soir où Lionel Jospin, à l'issue du sommet de Biarritz, a appelé Ernest-Antoine Seillière, il s'est donc agi, bien au-delà de l'accord Unedic, d'un engagement sur un véritable New Deal.

**François Ewald** est professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur de la recherche et de la stratégie à la Fédération française des sociétés d'assurance.